



FRANCE

Pacte enseignant, bac... Les chantiers qui attendent Gabriel Attal

Le ministre de l'éducation devra mettre en place les nombreuses mesures annoncées au printemps par Emmanuel Macron

Le prédécesseur de Gabriel Attal, Pap Ndiaye, ne sera pas resté longtemps à la tête de l'éducation nationale: quatorze mois à peine. Mais il a eu le temps – et le président Macron avec lui – de faire maintes promesses, que son successeur est désormais chargé de mettre en œuvre.

Le nouveau ministre de l'éducation nationale devra d'abord préciser les ajustements du baccalauréat général et technologique, que Pap Ndiaye avait promis de faire évoluer au terme de la session 2023. Les épreuves de spécialité pourraient revenir au mois de juin, cinq ans après l'annonce d'une réforme qui supprimait les filières S, ES et L et instaurait des épreuves de spécialité au mois de mars, pour permettre au bac d'être pris en compte sur la plate-forme d'affectation dans l'enseignement supérieur Parcoursup. Retardée par la pandémie de Covid-19, l'entrée en vigueur de ce calendrier n'a pas été jugée satisfaisante lors de la session 2023, où l'absentéisme était fort dans les établissements après les épreuves de mars. Une autre piste consisterait à maintenir les épreuves en mars, mais en trouvant des moyens de garantir l'assiduité des lycéens ensuite.

Gabriel Attal, très attendu par les syndicats sur ce sujet, tant sur la nature de la décision que sur la préparation de sa mise en œuvre, assure que sa décision sera annoncée « avant la pré-rentrée », le 1^{er} septembre. « Les professeurs et les personnels de direction ont besoin de s'organiser, et les familles d'y voir clair », indique-t-il au Monde. Dans un entretien au Point mercredi 23 août, Emmanuel Macron a cependant semblé anticiper l'annonce du ministre, en déclarant que les épreuves ne peuvent

pas se tenir « si tôt dans l'année ». Il a également remis en avant un projet de taille sur la refonte du calendrier scolaire, affirmant qu'il y avait « trop de vacances » et proposant que les élèves « qui en ont besoin » puissent rentrer à l'école « dès le 20 août ».

« Poursuivre la démarche »

L'autre défi de ce mois de septembre sera l'entrée en vigueur du « pacte enseignant », un dispositif qui doit permettre, entre autres, de combler les absences de courte durée grâce à des missions rémunérées en plus du temps de service des enseignants. Il faudrait une adhésion d'au moins 30 % des effectifs de professeurs pour couvrir les besoins, avait estimé Pap Ndiaye avant son départ. Or, le pacte est rejeté par l'ensemble des syndicats enseignants et, dans les établissements, les équipes sont parties en vacances avant d'avoir le détail de son fonctionnement, diffusé le 8 août par voie de décret.

M. Attal dit avoir vu des « signes encourageants » sur ce point lors de son déplacement pour la rentrée scolaire de La Réunion, mi-août. « Je pense qu'il faut poursuivre la démarche, ajoute-t-il, et expliquer le sens de ce dispositif, qui n'est pas un "travailler plus pour gagner plus" mais en grande partie la reconnaissance de missions supplémentaires déjà effectuées par beaucoup, qui seront mieux rémunérées. »

Le ministre est aussi attendu par les familles et les équipes éducatives sur des sujets ayant trait au climat scolaire, notamment le harcèlement. Le terrain a été préparé par Pap Ndiaye, qui avait annoncé à la fin de l'année scolaire une mesure confirmée dans un décret le 16 août: il est désormais possible

de changer d'école un élève harcelé, y compris sans l'accord de ses parents, et d'engager des mesures disciplinaires contre un élève qui harcèle ou cyberharcèle un élève d'un autre établissement.

Un plan interministériel annoncé en fin d'année scolaire, associant l'éducation nationale au ministère de l'intérieur, à la justice, à la protection de l'enfance et au numérique doit en outre être détaillé d'ici à la fin du mois. L'objectif est de « parfaire les outils » des personnels et d'améliorer la réactivité de l'administration face aux cas de harcèlement, précise le ministre.

Un autre défi d'ampleur, inscrit cette fois dans le temps long, est la profonde crise du recrutement des enseignants. Ainsi, 2700 postes d'enseignants n'ont pas été pourvus à l'issue des concours de recrutement externes publics en 2023. Gabriel Attal promet de travailler « tout au long de l'automne » sur ce sujet aux multiples entrées. « L'attractivité pose la question de la rémunération, mais aussi de l'organisation de la formation initiale, de la position du concours dans le parcours des étudiants, du suivi des carrières, mais aussi du respect de l'enseignant », indique-t-il.

D'autres sujets seront à l'agenda en cette rentrée: la lutte contre les inégalités, qui passe par des mesures à destination de l'éducation prioritaire – Gabriel Attal rappelle que 85 % des grandes sections de maternelle seront dédoublées en cette rentrée, et qu'elles le seront à 100 % à la rentrée suivante. ■

VIOLAINE MORIN

